

**Les Cahiers du GREM**

**no 3**

**Collection dirigée par Michel Allard**

**ÉTUDE AU LIEU HISTORIQUE NATIONAL  
DU PARC-DE-L'ARTILLERIE**

**VERS UN MODÈLE GÉNÉRIQUE D'ÉVALUATION DES  
PROGRAMMES ÉDUCATIFS DES LIEUX HISTORIQUES:  
RAPPORT FINAL À L'INTENTION DE PARCS CANADA**

*document de travail*

**ÉTUDE RÉALISÉE EN 1994**

par Michel Allard et Marie-Claude Larouche

avec la collaboration d'Anik Meunier

**Groupe de recherche sur l'éducation et les musées**

**Université du Québec à Montréal**

**Septembre 1998**

*Tous droits réservés*

© Groupe de recherche sur l'éducation et les musées

Dépôt légal- Bibliothèque nationale du Québec, 1998

Dépôt légal- Bibliothèque nationale du Canada, 1998

ISBN 2-922411-02-8

**Données de catalogage avant publication (Canada)**

Allard, Michel, 1940-

Étude au lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie : vers un modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques ; rapport final à l'intention de Parcs Canada : document de travail

(Les cahiers du GREM; no 3)  
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-922411-02-8

1. Parc de l'Artillerie (Québec, Québec) 2. Lieux historiques - Programmes d'interprétation - Québec (Province) - Québec - Évaluation. 3. Lieux historiques - Programmes d'interprétation - Évaluation. I. Larouche, Marie-Claude, 1963- . II. Meunier, Anik, 1968- . III. Titre. IV. Collection.

FC2946.65.A44 1998  
F1054.5.Q3A44 1998

971.4'471

C98-941345-4

Tous droits de reproduction, d'édition, de traduction, d'adaptation, de représentation, en totalité ou en partie, sont réservés en exclusivité pour tous les pays. La reproduction d'un extrait de cet ouvrage par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie ou par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite du Groupe de recherche sur l'éducation et les musées, Université du Québec à Montréal, Case postale 8888, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8.

## Avant-propos

*Depuis la création, en 1981, du Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM), ses membres ont réalisé plusieurs recherches et ont conduit plusieurs études. Les données recueillies ont servi à l'élaboration de nombreux mémoires ou thèses, et à la rédaction de plusieurs articles et de quelques ouvrages. Elles ont ainsi contribué à l'analyse et à la synthèse de questions propres à l'éducation muséale.*

*Toutefois, plusieurs travaux de recherche menés par les membres du GREM n'ont jamais été publiés intégralement. C'est pour pallier cette carence que nous avons décidé de les réunir dans une collection intitulée «Les Cahiers du GREM». Les chercheurs pourront ainsi avoir accès à des données inédites qui pourraient leur être utiles dans la poursuite de leurs propres travaux. Chaque cahier sera publié à un nombre limité d'exemplaires et sera vendu au prix coûtant. On pourra se les procurer sur demande à l'adresse suivante:*

*Groupe de recherche sur l'éducation et les musées  
Département des sciences de l'éducation  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888  
Succ. Centre Ville  
Montréal (Québec)  
H3C 3P8  
Télécopieur: (514) 987-4608*

*Michel Allard, Directeur du GREM  
Mai 1998*

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GENERALE .....	1
PREMIERE PARTIE:	
LA CONCEPTION DU MODELE GENERIQUE D'EVALUATION DES PROGRAMMES EDUCATIFS DES LIEUX HISTORIQUES	
INTRODUCTION .....	4
1. LES FONDEMENTS THEORIQUES DU MODELE GENERIQUE D'EVALUATION	
Introduction.....	5
1.1 L'interprétation de l'histoire.....	5
1.2 Le modèle systémique de la situation pédagogique.....	7
2. LES ETUDES CONDUITES AU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU PARC-DE-L'ARTILLERIE	
Introduction.....	10
2.1 Le milieu.....	12
2.2 L'objet.....	14
2.3 L'agent.....	16
2.4 Le sujet.....	19
Conclusion .....	22

### 3. LE MODELE GENERIQUE D'EVALUATION DES PROGRAMMES EDUCATIFS

Introduction.....	23
3.1 Un modèle de théorie formelle appliqué au lieu historique.....	24
3.2 Les relations au sein du modèle générique d'évaluation .....	27
Conclusion .....	32

CONCLUSION.....	33
-----------------	----

BIBLIOGRAPHIE.....	34
--------------------	----

#### LISTE DES TABLEAUX

0. Les études entreprises.....	11
1. Etude du milieu.....	13
2. Etude de l'objet.....	15
3. Etude de l'agent .....	18
4. Etude du sujet.....	21

## LISTE DES FIGURES

1. Le modèle systémique de la situation pédagogique .....	8
2. Le modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques.....	26
3. Relations internes au lieu historique aménagé dans le modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques .....	29
4. Relations externes au lieu historique aménagé dans le modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques .....	31

## LISTE DES ANNEXES

1. Premier rapport d'étape
2. Second rapport d'étape, parties I, II et III
3. Troisième rapport d'étape, parties I, II, III et IV
4. Quatrième rapport d'étape, parties I et II

[Ces annexes peuvent être consultées au centre de documentation du Groupe de recherche sur l'éducation et les musées de l'Université du Québec à Montréal.

Les données qu'elles contiennent se retrouvent également dans la thèse suivante:

Larouche, Marie-Claude. 1998. «Prolégomènes à l'élaboration d'un modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques nationaux mis en oeuvre auprès des publics scolaires québécois». Thèse de doctorat en sciences de l'éducation déposée à l'université Paris-V.]

## INTRODUCTION GENERALE

### Les origines de la présente recherche

Au cours de l'année 1992-1993, le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM) a entrepris à la demande de monsieur Pierre Thibodeau, chargé de projet au service de la recherche socio-économique et du marketing du bureau de la région du Québec, de réunir une bibliographie relative à l'évaluation des programmes éducatifs mis en oeuvre dans les lieux historiques. Outre la volonté de mettre à jour les connaissances relatives à cet objet, cette recherche avait comme objectif de repérer un ou des modèles applicables aux lieux historiques relevant de la juridiction de Parcs Canada.

D'une part, l'état de la question relative à l'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques a pu être complété avec succès. La publication d'une bibliographie commentée, par la Société des musées québécois avec la participation de Parcs Canada et de l'Université du Québec à Montréal, en est la meilleure preuve.

D'autre part, aucun modèle d'évaluation des programmes éducatifs mis en oeuvre dans les lieux historiques n'a pu être retracé.

Face à cette situation, la direction de Parcs Canada a confié au GREM le mandat d'élaborer un modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs mis en oeuvre dans les lieux historiques. Ce mandat s'insère dans le cadre du Programme d'évaluation des communications de Parcs Canada, tel que présenté par Pierre Thibodeau, dans *Programme d'évaluation des communications, cadre d'analyse* (1993). Le mandat de recherche du GREM a trait spécifiquement à l'évaluation de la communication personnalisée. C'est l'objet du présent rapport.

## **L'expertise du GREM**

Fondé au département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal au début des années 1980, le GREM réunit des professeurs, des étudiants, des muséologues, des conseillers pédagogiques et des enseignants intéressés par l'éducation muséale et plus particulièrement aux liens qui unissent ou devraient unir l'école et le musée. A cet effet, les membres du GREM ont mené de nombreuses recherches empiriques et théoriques qui ont fait l'objet d'un certain nombre d'articles, de plusieurs mémoires de maîtrise et de quelques thèses de doctorat. L'ensemble de ces recherches a conduit à la conception d'un modèle d'élaboration des programmes éducatifs muséaux. A cet égard, on pourra consulter l'ouvrage intitulé *L'école et le musée* (1991) publié par les éditions Hurtubise-HMH, à Montréal. Ce sont ces travaux qui ont servi en partie d'assises à la présente recherche.

## **La recherche empirique**

L'absence de modèle d'évaluation des programmes éducatifs mis en oeuvre dans les lieux historiques commandait de conduire des recherches sur le terrain afin de pouvoir dégager des données qui pourraient contribuer à l'élaboration d'un modèle. Ce modèle devait être générique, c'est-à-dire à la fois théorique et opérationnel. En d'autres termes, ce modèle en plus de s'appuyer sur des principes théoriques généralisables devait pouvoir s'opérationnaliser dans tout lieu historique. A cet égard, de concert avec la direction de Parcs Canada, il a été décidé que le lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie, situé en plein coeur de la ville de Québec, servirait de terrain aux fins de la recherche.

## La démarche suivie

Nous avons conduit en ce dit lieu, durant l'année 1993-1994, une série d'études au terme desquelles nous avons élaboré un prototype de modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs mis en oeuvre dans les sites historiques. Ce modèle ne saurait être considéré comme définitif et immuable. Au contraire, comme "toute représentation simplifiée d'un processus, d'un système issue d'une observation et d'une analyse contrôlée et systématique de la réalité", tel que l'explique la professeure en sciences de l'éducation Rachel Desrosiers (1984, p.129), il s'enrichira et se transformera au fil de ses applications.

Ce rapport final comporte trois parties. La première partie, intitulée "La conception du modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques nationaux de Parcs Canada", présente les fondements théoriques et la méthodologie de la recherche.

La deuxième partie, intitulée "Le modèle générique opérationnel pour l'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques nationaux de Parcs Canada", présente l'outil développé à l'intention des régisseurs des lieux historiques nationaux.

Enfin, dans la troisième partie, intitulée "L'évaluation des programmes éducatifs du lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie", nous appliquons ce modèle opérationnel à l'évaluation des programmes éducatifs du lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie.

[Les deuxième et troisième parties de ce rapport final, non incluses dans ce cahier, ont donné lieu à la publication de l'ouvrage suivant:

Allard, M., M.-C. Larouche, A. Meunier et P. Thibodeau. 1998. *Guide de planification et d'évaluation des programmes éducatifs, lieux historiques et autres institutions muséales*. Montréal: Logiques, 239 p.]

## **INTRODUCTION**

Nous présentons, en première partie, la démarche théorique et méthodologique ayant mené à la conception du modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques nationaux. Nous expliquons, au chapitre premier, les fondements théoriques du modèle d'évaluation. Les études conduites au lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie sont décrites au second chapitre. Dans le dernier chapitre, nous décrivons, au plan théorique, le modèle générique qui en résulte. Cette première partie comprend nombre d'annexes, que sont les quatre rapports d'étape déposés en parties durant l'année 1993-1994 au service de la recherche socio-économique et du marketing du bureau régional de Parcs Canada.

## **CHAPITRE 1**

# **LES FONDEMENTS THEORIQUES DU MODELE GENERIQUE D'EVALUATION**

### **Introduction**

La conception et l'élaboration du modèle d'évaluation prend appui sur une définition précise de l'interprétation et sur une théorie formelle de l'éducation, soit le modèle systémique de la situation pédagogique, que nous présentons dans ce chapitre.

### **1.1 L'interprétation**

Au contraire de l'objet muséal, le lieu historique ne prend toute sa valeur que replacé dans son contexte. Certes, il peut arriver que les bâtiments du passé possèdent une valeur esthétique en eux-mêmes, mais ils ne prennent un sens que dans la mesure où des événements dignes de mention se sont déroulés à cet endroit. Quoi de plus commun qu'un immense terrain d'herbes, d'arbres et d'arbustes sur lesquels quelques bâtiments subsistent parfois. En soi, il importe peu. Toutefois, s'il fût le site d'un évènement ou d'une série d'évènements historiques de courte, moyenne ou de longue durée jugés importants, il devient

digne d'intérêt. Tel est le cas de l'ensemble des lieux historiques nationaux; nous pourrions tous les citer. Bref, c'est la signification présente de l'événement passé qui confère un sens et une valeur à un lieu autrement considéré quelconque.

A cet égard, on comprend que l'interprétation soit "le véhicule privilégié" de la communication avec le public, comme le signale Pierre Thibodeau (1993), dans le *Programme d'évaluation des communications de Parcs Canada, cadre d'analyse* (p. 12). Ce postulat devient d'autant révélateur que Parcs Canada fait sienne la définition suivante de l'interprétation:

méthode de sensibilisation qui consiste à traduire, pour un public en situation, le sens profond d'une réalité et ses liens cachés avec l'être humain, en ayant recours à des moyens qui font d'abord appel à l'appréhension, c'est-à-dire qui mènent à une forme vécue et descriptive de la connaissance plutôt qu'à une forme rigoureusement rationnelle (Néologie en marche, cité par ibidem, p.12).

Bref, l'interprétation équivaut à déterminer "le sens profond". Toutefois, les moyens mis en oeuvre dans un lieu historique permettent-ils au public de parvenir par "une forme vécue et descriptive de la connaissance" au "sens profond"? L'évaluation, c'est-à-dire "le fait de porter un jugement sur la valeur de" (ibidem, p.18) revêt alors toute son importance. A cet égard, elle ne saurait se limiter au seul contenu cognitif des moyens mis en oeuvre mais sur tous leurs aspects qu'ils soient d'ordre affectif, psycho-moteur ou matériel. Au surplus, l'évaluation ne saurait se confiner au seul examen du public mais englober les autres dimensions dans la mesure où elles peuvent influencer l'appréhension de celui-ci. Bref, elle doit inclure toutes les différentes facettes d'une mise en situation du public dans un lieu ou un parc historique. Il s'avère alors essentiel de recourir à une théorie formelle c'est-à-dire une théorie regroupant les définitions, les concepts et les notions. Théorie qui par la suite peut se traduire en un modèle capable de générer de multiples formes d'évaluation selon les lieux et les moments où elle est appliquée.

## 1.2 Le modèle systémique de la situation pédagogique

A cause de l'absence de modèle d'évaluation des programmes éducatifs mis en oeuvre dans les sites historiques, il nous est apparu normal d'orienter du côté des sciences de l'éducation notre quête d'une théorie formelle quitte, par la suite, à l'ajuster au lieu historique. Nous nous sommes arrêtés au modèle systémique de la situation pédagogique élaboré par le professeur Renald Legendre (1983), dans l'ouvrage *L'éducation totale*. Ce modèle (SOMA) se compose de quatre éléments (sujet, agent, objet et milieu) et de trois relations fondamentales (relation d'apprentissage, relation d'enseignement et relation didactique) (voir figure 1, p.8).

Dans le modèle systémique de la situation pédagogique, le milieu désigne l'endroit où la situation pédagogique se déroule.

Le sujet désigne la personne ou le groupe de personnes pour lesquels la situation pédagogique a été élaborée.

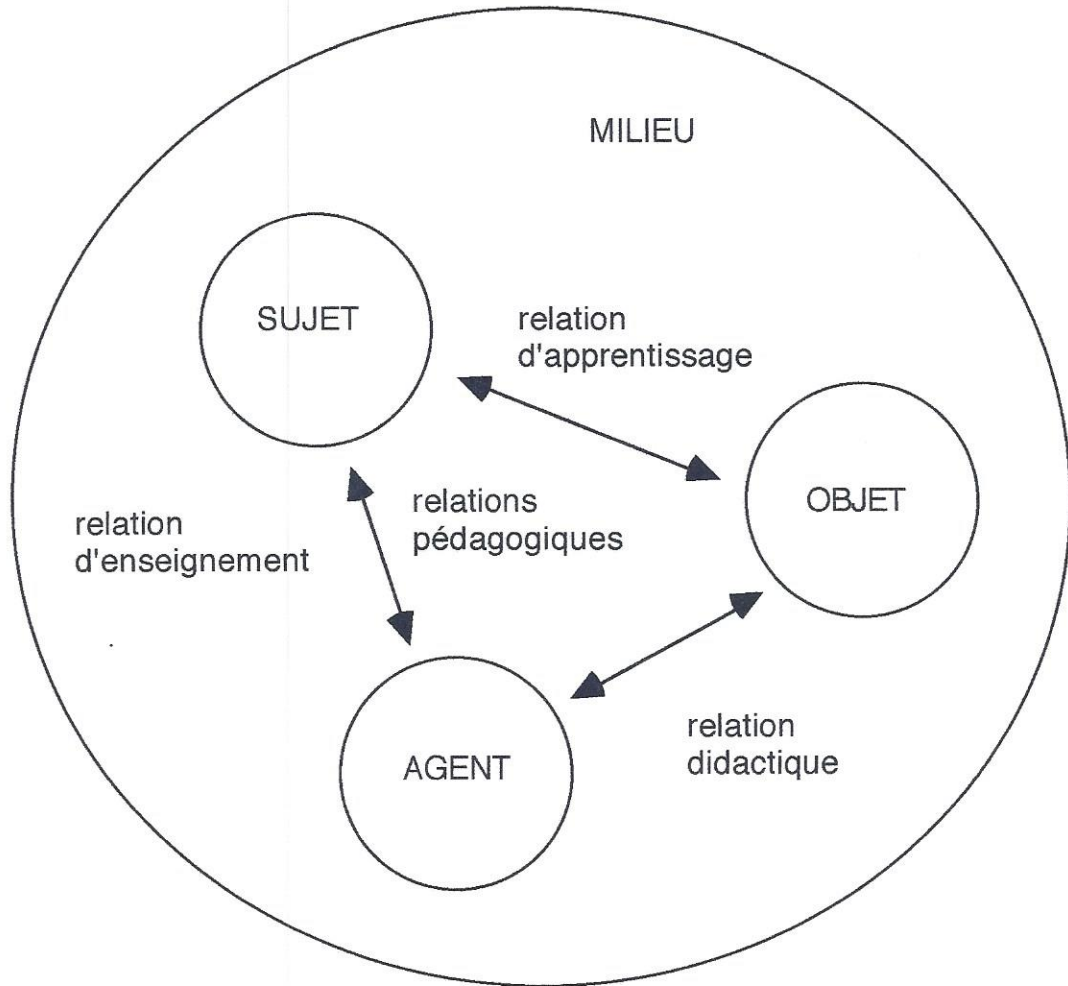
L'objet désigne le contenu de la situation pédagogique.

L'agent désigne la ou les personnes impliquées dans la situation pédagogique à titre de facilitateur de la démarche du ou des sujet(s).

La relation didactique se définit comme celle qui s'établit entre l'objet et l'agent. L'agent, en plus de maîtriser l'objet, doit l'organiser afin qu'il soit intégré par le sujet.

La relation d'enseignement se définit comme celle qui s'établit entre l'agent et le sujet. Le premier doit élaborer des stratégies et mettre en oeuvre des moyens pour faciliter l'apprentissage du second.

La relation d'apprentissage définit la relation qui s'établit entre le sujet et l'objet. Elle est à la fois acte de perception, d'interaction et d'intégration d'un objet. par un sujet.



*Figure 1*

Le modèle systémique de la situation pédagogique,  
tiré de Renald Legendre (1983), *L'éducation totale*, p.271.

A la lumière du modèle systémique de la situation d'apprentissage au lieu historique, nous définissons ainsi le programme éducatif d'un lieu historique:

un ensemble d'activités d'interprétation de l'histoire:

- se réalisant en tout ou en partie au lieu historique national (milieu);
- organisé dans sa totalité par le personnel d'un lieu historique, ou avec la collaboration de membres en provenance d'une autre institution (école, société historique, etc...), (agent);
- à l'intention du public dans son ensemble ou d'un groupe particulier (élèves, aînés, membres d'une société historique...), (sujet);
- à des fins éducatives, qu'elles soient d'ordre cognitif, affectif (attitude, comportements, etc.) ou sensitif (objet).

Selon le modèle précédemment décrit, l'évaluation se réalise de deux façons. Premièrement, l'évaluation est descriptive lorsqu'elle traite des éléments. Deuxièmement, l'évaluation est analytique lorsqu'elle porte sur les relations qui se tissent entre les quatre éléments. Toutefois, il s'avère nécessaire de recueillir un certain nombre de données descriptives relatives aux éléments avant de procéder à l'évaluation des relations qui les unissent. Autrement, le processus d'évaluation ne s'appuie que sur des impressions plus ou moins vraies.

C'est sur ce modèle issu des sciences de l'éducation que nous avons fondé la présente recherche et mené les études présentées au chapitre suivant.

## **CHAPITRE 2**

### **LES ETUDES CONDUITES AU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU PARC-DE-L'ARTILLERIE**

#### **Introduction**

C'est en nous appuyant sur la théorie éducative préalablement décrite que nous avons mené, au lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie durant l'année 1993-1994, une évaluation du programme éducatif. A cet égard, quatre grandes études ont été conduites, décrites dans le présent chapitre. Le tableau 0 (p.11) donne la liste des études réalisées. Les tableaux 1, 2, 3 et 4 en présentent la synthèse.

**Tableau 0. LES ETUDES REALISEES****Etude 1: Le Milieu**

- I. L'historique du site (prolégomènes pour une grille)
- II. La mise en valeur du site (questionnaire de D.T. Pitcaithley)

**Etude 2: L'Objet**

- I. La thématique du site aménagé et les programmes scolaires en sciences humaines
- II. Les documents relatifs aux activités éducatives
- III. Les programmes éducatifs: présentation graphique

**Etude 3: L'Agent**

- I. Rencontre avec les guides-interprètes
- II. Rencontre avec la direction du parc
- III. Rencontre avec les conseillers pédagogiques
- IV. Rencontre avec les enseignants

**Etude 4: Le Sujet**

- I. Étude des statistiques de fréquentation des groupes scolaires
- II. Impact de la visite auprès d'élèves en groupes scolaires

**Etude 5: Synthèse**

N.B. La numérotation correspond aux études présentées en annexe.

## 2.1 Le milieu

Une première étude est centrée sur le milieu, c'est-à-dire le lieu historique considéré à la fois sur les plans spatiaux et temporels. L'objectif général est double: d'une part, vérifier les événements traités par le lieu historique, et d'autre part, analyser la mise en valeur du lieu (voir tableau 1, p. 13). L'étude du milieu propose, en un premier temps, une vérification des événements liés au site selon la méthode historique, c.-a.-d. l'analyse des documents de sources primaire et secondaire sur l'histoire de la ville de Québec, les fortifications et le lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie. Certains documents consultés sont l'oeuvre de chercheurs (archéologues, historiens) à l'emploi de Parcs Canada. Des observations conduites sur le site lui-même complètent cette première partie de l'étude du milieu. Au terme de cette étude, nous présentons un questionnaire structuré comportant des questions ouvertes, qui pourrait être utilisé dans d'autres lieux historiques. On peut répondre à ce questionnaire à partir d'observations conduites sur le terrain ainsi qu'à partir des documents produits par le lieu historique, par l'organisme Parcs Canada, ou encore des monographies et articles pertinents.

La seconde partie de l'étude du milieu propose une évaluation de la mise en valeur du site; l'objectif est de connaître les travaux de restauration du lieu historique réalisés par les archéologues, les architectes et les muséographes. A cet égard, nous avons traduit, utilisé et validé, après l'avoir quelque peu modifié, un questionnaire mis au point par D.T.Pitcaithley, historien américain. Ce questionnaire structuré comporte des questions ouvertes auxquelles on peut répondre à partir des documents produits par le personnel oeuvrant dans le lieu historique concerné et par des entrevues conduites auprès des membres du personnel. Bref, cette première étude a permis de développer des outils qui peuvent servir à évaluer qualitativement un lieu historique national. C'est en quelque sorte l'équivalent d'une critique à la fois interne et externe d'un lieu historique national considéré comme un témoin du passé.

Le *Premier rapport d'étape*, présenté en annexe, rend compte de cette étude du milieu.

## **Tableau 1. ETUDE DU MILIEU**

### **Milieu où se réalise la situation pédagogique**

#### **OBJECTIF GENERAL:**

Vérifier les événements traités par le lieu historique;  
analyser la mise en valeur du lieu.

#### **I. L'historique du lieu**

**Objectif:** Vérifier les fondements de l'interprétation historique.

**Méthode:** Méthode historique, c.-a.-d. analyse des documents de sources primaire et secondaire sur l'histoire de la ville de Québec, les fortifications et le lieu historique national Parc-de-l'Artillerie. Analyse de l'espace géographique: observations sur le milieu dans lequel se réalise l'interprétation. Proposition d'un cadre d'analyse susceptible d'être appliqué à tout lieu historique.

#### **II. La mise en valeur du lieu historique**

**Objectif:** Connaître les travaux de restauration du lieu historique réalisés par les archéologues, architectes et muséographes.

**Méthode:** Analyse de la mise en valeur à partir d'un questionnaire proposé par un historien américain, D.T. Pitcaithley, paru dans la revue The History Teacher (1987): "Historic Sites: What Can Be Learned from them". Validation de ce questionnaire, applicable à tout autre site.

## 2.2 L'objet

Une deuxième étude porte sur l'objet, c'est-à-dire sur les objectifs et le contenu des programmes éducatifs (voir tableau 2, p. 15). L'objectif général de cette étude consiste à établir la complémentarité entre les activités proposées par le lieu historique national et celles des institutions d'enseignement. A cet effet, dans une première partie, on s'est attaché à établir s'il existait une adéquation plus ou moins complète entre les thèmes privilégiés par le site aménagé et les programmes officiels en vigueur dans les écoles du Québec aux ordres primaire, secondaire et collégial. Pour faciliter cette étude, des grilles d'analyse transférables à d'autres programmes éducatifs ont été mises au point. Consultez, en annexe, le *Second rapport d'étape, partie I*.

La deuxième partie de l'étude de l'objet est centrée sur les programmes éducatifs développés par le lieu historique national, en lien avec les programmes scolaires. Elle vise à établir la concordance entre les objectifs pédagogiques du lieu historique national et ceux du ministère de l'Éducation. Concrètement, l'étude propose une évaluation qualitative des divers documents (plus d'une quinzaine) relatifs aux activités proposées aux visiteurs et produits par les membres du personnel du Parc-de-l'Artillerie. Au terme de cette étude, il résulte un cadre de présentation d'une activité qui permet de tenir compte des aspects relatifs à la didactique, à l'enseignement et à l'apprentissage. Consultez, à cet effet, le *Second rapport d'étape, partie II*.

Enfin, une troisième partie de l'étude consacrée à l'évaluation de l'objet porte essentiellement sur la présentation matérielle et graphique des documents relatifs aux activités du lieu historique national. Consultez, à cet effet, le *Second rapport d'étape, partie III*.

Bref, il résulte de l'étude de l'objet des instruments non seulement d'évaluation mais aussi d'élaboration des activités éducatives. Ces instruments sont applicables dans d'autres lieux historiques nationaux. Toutefois, la tradition orale étant plus importante que les documents écrits, au Parc-de-l'Artillerie, pour la formation des guides-interprètes, et la grande liberté accordée pour la prestation des visites font que l'étude de l'objet appelle celle de l'agent.

## **Tableau 2. ETUDE DE L'OBJET**

### **Objectifs et contenu des programmes éducatifs du lieu historique**

#### **OBJECTIF GENERAL:**

Etablir la complémentarité entre les activités proposées par le lieu historique et celles des institutions d'enseignement.

#### **I. Thèmes privilégiés et programmes scolaires**

**Objectif:** Etablir l'adéquation ou l'inadéquation entre les thèmes privilégiés par le lieu historique et les programmes scolaires.

**Méthode:** Analyse des programmes d'études et des guides pédagogiques en sciences humaines, du ministère de l'Éducation du Québec; élaboration de tableaux de spécifications, prenant en compte le lieu historique et ses principaux bâtiments.

#### **II. Programmes éducatifs et programmes scolaires**

**Objectif:** Etablir la concordance entre les objectifs pédagogiques du lieu historique et ceux du ministère de l'Éducation.

**Méthode:** Analyse des documents du Parc-de-l'Artillerie: élaboration de tableaux de spécifications. Proposition d'un cadre de présentation pour les activités éducatives d'un lieu historique.

#### **III. Design graphique des documents**

**Objectif:** Identifier les éléments importants pour une utilisation pédagogique des documents.

**Méthode:** Analyse de plusieurs éléments: élaboration d'un tableau de spécifications (légibilité, caractère attrayant, manipulation des documents, etc.).

N.B. La tradition orale étant plus importante que les documents écrits pour la formation des guides-interprètes, l'étude de l'objet appelle celle de l'agent.

## 2.3 L'agent

Une troisième étude se penche sur les divers agents impliqués dans une situation pédagogique mise en oeuvre dans un lieu historique (voir tableau 3, p. 18). L'objectif général de cette étude consiste à comprendre l'influence de l'agent sur la visite. Quatre types d'agents ont été identifiés, avec lesquels des entrevues ont été menées. Quatre parties composent donc l'étude de l'agent.

Une première partie de l'étude de l'agent vise à identifier les stratégies des guides-interprètes pour susciter l'intérêt des élèves et favoriser leur apprentissage. A cet égard, deux rencontres dont le déroulement s'inspire des techniques propres aux groupes nominaux ont été organisées avec la douzaine de guides-interprètes (deux groupes de 6 guides) du lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie. Le guide d'entretien comportait des questions sur le sujet, l'objet, le milieu et l'agent. Le *Troisième rapport d'étape, partie I*, présente les résultats.

Une deuxième partie de l'étude concerne l'intervention du régisseur du lieu historique et des membres de son équipe. Il s'agit de connaître le contexte administratif des programmes éducatifs du lieu historique national. Une entrevue a été menée au moyen d'un questionnaire portant sur le fonctionnement administratif du lieu historique, et des programmes éducatifs, s'inspirant de l'Offre de services 1991, à défaut d'un Programme d'interprétation. Le *Troisième rapport d'étape, partie II*, présente les résultats.

Une troisième partie de l'étude de l'agent s'attarde au rôle des conseillers pédagogiques, afin de connaître les conditions rencontrées par les groupes scolaires pour la sortie éducative au lieu historique. Quatre conseillers pédagogiques de la région de Québec ont formé un groupe nominal; l'entretien semi-dirigé a été mené à l'aide d'un guide d'entretien comportant des questions sur le sujet, l'objet, le milieu et l'agent. Le *Troisième rapport d'étape, partie III*, présente les résultats.

Enfin, une quatrième partie de l'étude a été conduite auprès d'une douzaine d'enseignants ayant visité le lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie avec leur groupe d'élèves. Il s'agit de connaître leur appréciation de la visite. Des entrevues téléphoniques dirigées ont été réalisées, au moyen d'un questionnaire traitant de l'accès au lieu, de l'accueil, des programmes de visite et des réactions des élèves. Le *Troisième rapport d'étape, partie IV*, présente les résultats.

Les guides d'entretien et questionnaires mis au point dans ces quatre études pourront être appliquées à tout autre lieu historique.

### **Tableau 3. ETUDE DE L'AGENT**

#### **Ensemble des ressources humaines et matérielles mises en action dans la situation pédagogique**

##### **OBJECTIF GENERAL:**

Comprendre l'influence de l'agent sur la visite.

#### **I. Le guide-interprète**

**Objectif:** Identifier les stratégies des guides-interprètes pour susciter l'intérêt des élèves et favoriser leur apprentissage.

**Méthode:** Groupe nominal: entretien semi-dirigé auprès d'une douzaine de guides-interprètes (réunis en deux groupes) à l'aide d'un guide d'entretien comportant des questions sur le sujet, l'objet, le milieu et l'agent.

#### **II. Le régisseur du lieu historique et son équipe**

**Objectif:** Connaître le contexte administratif des programmes du lieu historique.

**Méthode:** Entretien dirigé au moyen d'un questionnaire portant sur le fonctionnement administratif du lieu historique et des programmes éducatifs.

#### **III. Le conseiller pédagogique**

**Objectif:** Connaître les conditions de la visite de groupes scolaires.

**Méthode:** Groupe nominal: entretien semi-dirigé auprès d'un groupe de quatre conseillers pédagogiques, à l'aide d'un guide d'entretien comportant des questions sur le sujet, l'objet, le milieu et l'agent.

#### **IV. L'enseignant**

**Objectif:** Connaître l'appréciation de l'enseignant ayant visité le lieu avec son groupes d'élèves.

**Méthode:** Entretien téléphonique dirigé auprès d'une douzaine d'enseignants suite à leur visite, au moyen d'un questionnaire portant sur l'accès au lieu, l'accueil, les programmes de visite et les réactions des élèves.

## 2.4 Le sujet

Enfin, une dernière étude s'attarde au sujet participant au programme éducatif (voir tableau 4, p. 21). L'objectif général de cette étude est double: d'une part, décrire la clientèle scolaire du lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie, et d'autre part, connaître l'impact de la visite sur les élèves (sur les plans de la connaissance et de l'appréciation).

La première partie de cette étude porte sur la fréquentation du Parc-de-l'Artillerie par les groupes scolaires. Des comparaisons ont été faites avec les autres catégories de visiteurs qui sont accueillis à ce lieu historique national. Les statistiques relatives à la fréquentation ont été comparées avec celles de quelques autres institutions muséales de la région de Québec ainsi qu'avec celles relatives à d'autres lieux historiques relevant de Parcs Canada, situés au Québec. Il résulte quelques recommandations quant à la nécessité d'uniformiser les techniques de cueillette des données si l'on veut comparer les résultats obtenus. Consultez à ce propos le *Quatrième rapport d'étape, partie I*.

Une deuxième partie de l'étude du sujet a été conduite selon les techniques propres à la méthode quasi-expérimentale, de façon à cerner l'impact de la visite chez des élèves en groupe. Des classes de 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'ordre primaire et des classes de 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de l'ordre secondaire en provenance de la région de Québec ainsi que de l'extérieur, ont vécu des activités éducatives au Parc-de-l'Artillerie. Avant et après leur visite, ils ont été soumis à des tests cognitifs et affectifs. Les tests cognitifs avaient été élaborés selon le programme de visite et le niveau académique des élèves. Le test affectif avait été adapté d'un test validé par le GREM, sur l'attitude envers le musée d'histoire et la discipline historique. Lors de leur venue au Parc-de-l'Artillerie, les groupes d'élèves ont été observés à partir d'une grille destinée à déterminer les habiletés intellectuelles mises en oeuvre. Nous avons enregistré sur bande vidéo le déroulement de la moitié des visites, archives de la recherche. Les commentaires des guides-interprètes ont été consignés, de même que les circonstances de la visite. Enfin, un bilan des impressions de fin de journée a été rédigé par chacun des enquêteurs. Les instruments de cueillette de données utilisés, plus particulièrement ceux qui ont trait à mesurer les attitudes envers le lieu historique et les disciplines scolaires, ainsi que la grille d'observations des habiletés intellectuelles peuvent être

transférés à d'autres lieux historiques. Le test cognitif devrait être adapté avant d'être administré dans un autre lieu historique. Consultez à ce propos le *Quatrième rapport d'étape, partie II*.

## **Tableau 4. ETUDE DU SUJET**

### **Le jeune visiteur du lieu historique**

#### **OBJECTIF GENERAL:**

Décrire la clientèle scolaire du lieu historique;  
connaître l'impact de la visite sur les élèves (connaissances et appréciation).

#### **I. La clientèle scolaire**

**Objectif:** Connaître les groupes d'élèves en visite au lieu historique.

**Méthode:** Analyse des statistiques de fréquentation disponibles. Comparaison de la fréquentation scolaire avec celle de différents lieux historiques du Québec, et les approximations disponibles pour quatorze institutions muséales des environs de la ville de Québec.

#### **II. L'impact de la visite sur les élèves**

**Objectif:** Evaluer les connaissances acquises et les habiletés développées durant la visite, et l'appréciation du lieu et de la discipline historiques.

**Méthode:** Expérimentation avec quatorze (14) groupes scolaires de la province de Québec: douze (12) de niveau primaire; deux (2) de niveau secondaire.

Elaboration et administration de tests cognitifs selon le programme de visite et le niveau académique des élèves AVANT et APRES la visite.

Adaptation et administration d'un test d'attitude envers le musée et la discipline historique AVANT et APRES la visite.

Observation pendant les visites au moyen d'une grille d'observation des habiletés intellectuelles.

Enregistrement sur bande vidéo de la moitié des visites (pour besoins futurs).

Consignation des commentaires du guide-interprète après la visite.

Consignation des circonstances de la visite. Bilan de fin de journée rédigé par chaque observateur.

## **Conclusion**

Voilà, décrites fort brièvement, les différentes études conduites au Parc-de-l'Artillerie. Prises séparément, elles ne révèlent qu'un aspect des activités éducatives conduites au lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie. Toutefois, l'ensemble permet d'évaluer d'une manière objective et complète les activités mises en oeuvre dans ce lieu historique. Au surplus, la démarche suivie lors de cette évaluation ainsi que l'ensemble des instruments d'analyse et de mesure mis au point peuvent être transférés à d'autres lieux historiques.

Au terme de ces différentes études, il résulte un modèle capable de générer d'autres modèles et de servir de fondement à d'autres évaluations.

## **CHAPITRE 3**

### **LE MODELE GENERIQUE D'EVALUATION DES PROGRAMMES EDUCATIFS**

#### **Introduction**

De la conjugaison du modèle systémique de Legendre et de la série d'études empiriques conduites au lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie résulte un modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs mis en oeuvre dans les lieux historiques nationaux. Ce modèle comporte deux volets: un premier d'ordre théorique définit les concepts impliqués et les situe les uns par rapport aux autres; un second d'ordre opérationnel décrit le cadre d'application transférable à d'autres lieux historiques nationaux du réseau de Parcs Canada.

### **3.1 Un modèle de théorie formelle appliqué au lieu historique**

Des études préalablement décrites, nous avons induit un modèle adapté au lieu historique national, applicable, selon le souhait formulé par M. Pierre Thibodeau (1993, p.39), aux évaluations préalable, formative et normative conduites lors des étapes de planification, de conception, de réalisation, de montage de l'exposition et de diffusion du programme.

En plus des éléments et relations propres au modèle de Legendre, le nouveau modèle implique des éléments et des relations particuliers au lieu historique. Le modèle original de Legendre se voit ainsi dédoublé (éléments et relations compris), à l'exception du sujet, qui reste au centre de la situation pédagogique, mise en oeuvre par le milieu scolaire ou par le lieu historique aménagé. Le nouveau modèle est représenté graphiquement par la figure 2 (p. 26). Les composantes du modèle sont regroupées en quatre sous-ensembles, soit le milieu scolaire, le lieu historique tel qu'aménagé, le lieu historique et les autres organisations, décrits ci-après.

#### **3.1.1 Le sous-ensemble du milieu scolaire**

A l'instar du modèle initial, le milieu scolaire désigne l'institution d'enseignement à laquelle appartiennent les groupes d'élèves. On retrouve l'agent scolaire, qui désigne les directeurs d'école, les conseillers pédagogiques et les enseignants qui virtuellement contribuent à l'une ou l'autre des étapes de la mise en oeuvre du programme éducatif. L'objet scolaire désigne les programmes d'études.

Le sujet-visiteur appartient aux deux ensembles, soit le milieu scolaire et le milieu historique. Il désigne la personne ou le groupe de personnes pour lesquels le programme éducatif a été conçu. Dans le cas présent, il correspond aux classes d'ordre primaire et secondaire.

### **3.1.2 Le sous-ensemble du lieu historique aménagé**

Le lieu historique aménagé désigne l'endroit où se déroule le programme éducatif. Il s'agit du lieu historique dans son état actuel, qu'il ait été restauré, reconstitué ou non. Il comprend un territoire plus ou moins étendu sur lequel on retrouve des bâtiments plus ou moins rénovés, des intérieurs plus ou moins aménagés, des expositions privilégiant certaines thématiques et faisant appel à plusieurs médias et objets plus ou moins authentiques. Des espaces verts sont souvent partie prenante du lieu historique. Par ailleurs, comme toute organisation, le lieu historique possède des objectifs structurant son action, tel que l'on peut les retrouver dans les plans de services ou les programmes d'interprétation produits par les régisseurs de chaque lieu.

L'objet historique désigne les objets notionnel et matériel du lieu historique. Il correspond à la thématique privilégiée, aux objectifs de communication visés ainsi qu'aux éléments muséographiques utilisés aux fins du programme éducatif.

L'agent d'éducation désigne les membres du personnel du lieu historique qui conçoivent, planifient, implantent, publicisent et réalisent le programme éducatif. Ils remplissent les fonctions de régisseur, d'adjoint au service à la clientèle ou de guide-interprète.

### **3.1.3 Le sous-ensemble du lieu historique**

Le lieu historique désigne l'emplacement où se sont déroulés les événements évoqués par le lieu historique aménagé.

### **3.1.4 Le sous-ensemble des autres organisations**

Les organisations extérieures au lieu historique (autres lieux historiques et institutions muséales, organisations culturelles ou autres) forment un sous-ensemble, dans lequel on retrouve l'intervenant, c'est-à-dire un membre du personnel de l'organisation.

Tel qu'expliqué en page 9, l'évaluation est descriptive lorsqu'elle porte sur ces éléments. L'évaluation analytique s'intéresse aux relations entre ces éléments, décrites ci-après.

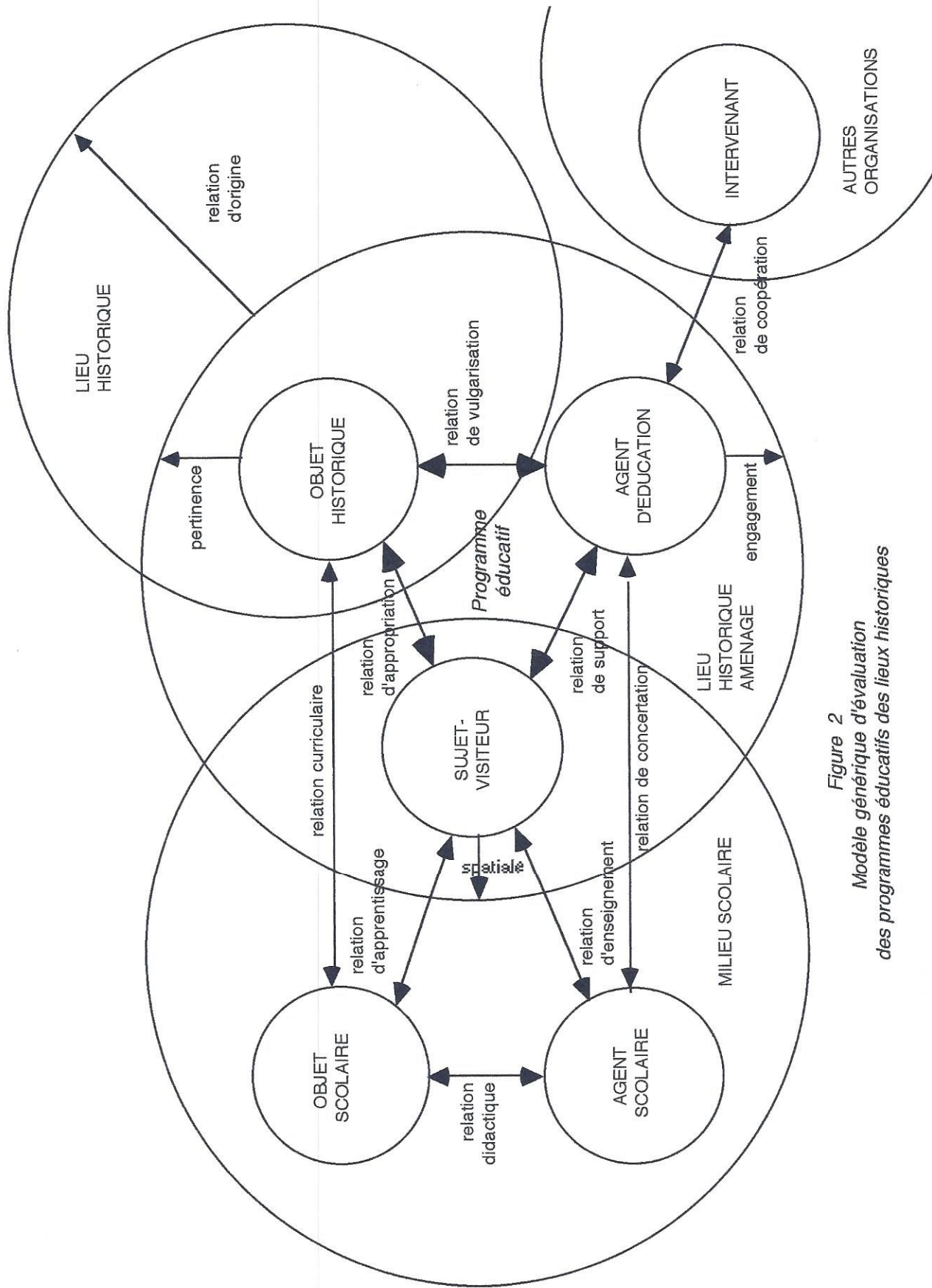


Figure 2  
 Modèle générique d'évaluation  
 des programmes éducatifs des lieux historiques

## **3.2 Les relations au sein du modèle générique d'évaluation**

Les relations établies entre les éléments du modèle générique d'évaluation permettent une évaluation analytique du programme éducatif. Ces relations sont qualifiées d'internes ou d'externes, selon qu'elles impliquent ou non des éléments à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu historique aménagé.

### **3.2.1 Relations internes au lieu historique aménagé**

La figure 3 (p. 29) présente les relations internes au lieu historique tel qu'aménagé.

La relation de vulgarisation se définit comme la relation bidirectionnelle entre l'agent d'éducation et l'objet historique. Dans le cas présent, la relation de vulgarisation se concrétise dans la prise de connaissance de l'objet et la définition implicite d'objectifs de communication par l'agent d'éducation.

La relation de support désigne la relation bidirectionnelle qui s'établit entre l'agent d'éducation et le sujet-visiteur. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit des stratégies et des moyens mis en oeuvre par l'agent d'éducation, avec le concours plus ou moins important de l'agent scolaire, pour favoriser, chez les élèves, un apprentissage, un intérêt ou un éveil en regard à l'objet historique. Les stratégies et les moyens mis en oeuvre peuvent emprunter différentes formes qui relèvent toutes de la communication personnalisée: visite guidée, animation, jeu de rôle, causerie, etc.

La relation d'appropriation désigne la relation bidirectionnelle qui s'établit entre le sujet et l'objet historique. Elle peut être d'ordre cognitif, affectif, imaginatif ou esthétique. La relation d'appropriation se traduit par un éveil, par un intérêt manifesté envers l'objet historique ou par un apprentissage. L'apprentissage se manifeste sur trois plans; sur le plan d'un savoir, par l'acquisition de connaissances; sur le plan du savoir-être, par la modification d'attitudes envers la discipline historique ou le lieu historique; enfin, sur le plan du savoir-faire, par le développement d'habiletés intellectuelles.

A ces trois (3) relations de nature pédagogique s'ajoutent trois autres (3) relations internes entre les éléments du lieu historique aménagé.

La relation de pertinence s'établit de façon unidirectionnelle entre l'objet historique et le lieu historique aménagé. Elle concerne l'adéquation totale, partielle ou nulle entre les thèmes privilégiés par l'objet historique et ceux du lieu historique aménagé.

La relation d'engagement désigne la relation bidirectionnelle entre l'agent d'éducation et le lieu historique aménagé, au sens organisationnel. D'une part, l'agent est engagé par le lieu historique afin de produire un travail spécifique, pour lequel il reçoit ou non une formation particulière; ce travail fait ou non l'objet d'un suivi. D'autre part, l'agent s'engage, envers l'institution, à la représenter auprès du sujet-visiteur.

La relation spatiale s'établit de façon bidirectionnelle entre le sujet et l'espace du lieu historique aménagé. Elle comprend notamment la signalisation, la localisation du lieu historique aménagé par le visiteur, l'orientation et le parcours du visiteur.

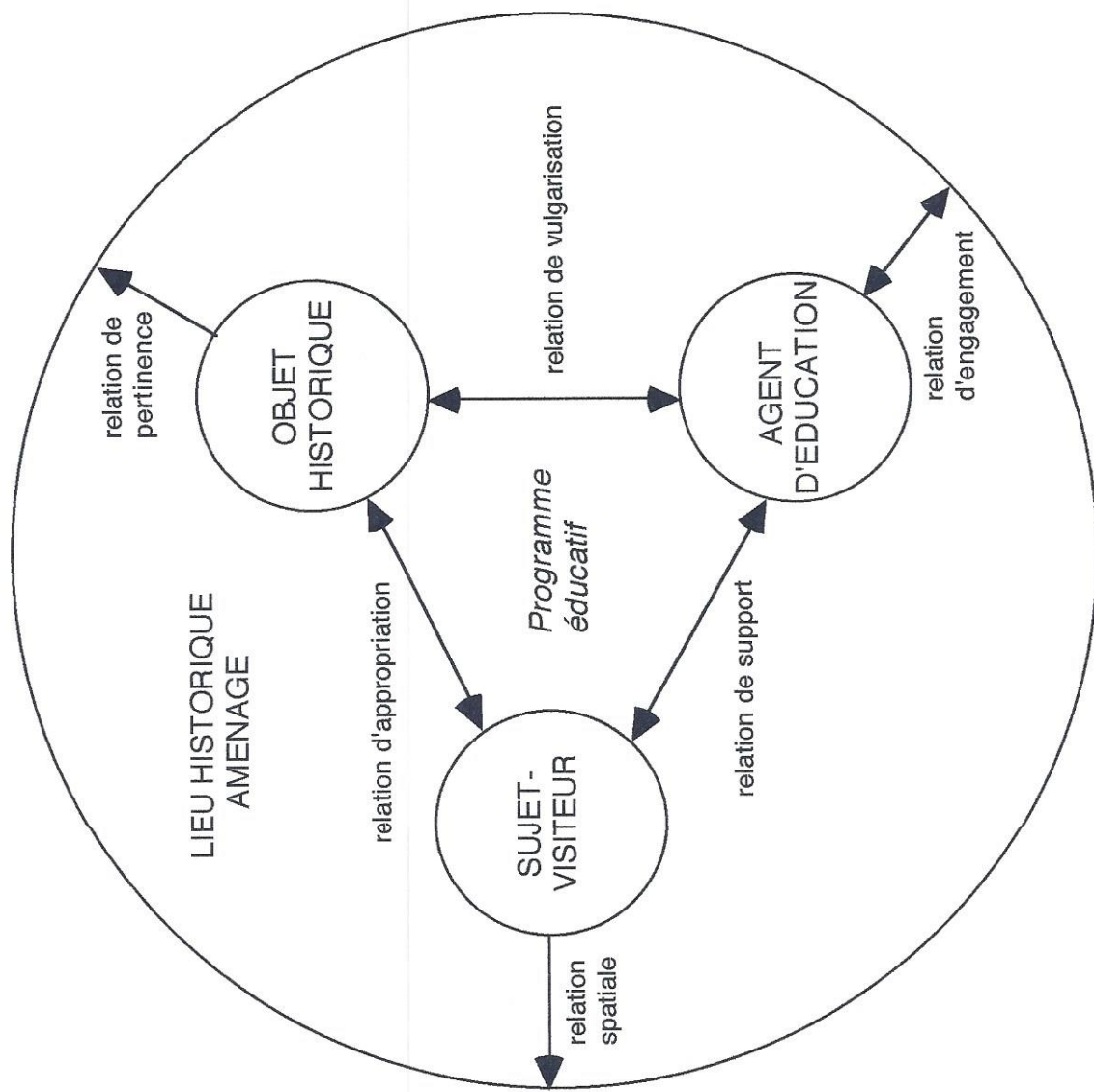


Figure 3  
 Relations internes au lieu historique aménagé  
 dans le modèle générique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques nationaux

### **3.2.2 Relations externes au lieu historique aménagé**

La figure 4 (p. 31) présente les relations externes au lieu historique aménagé.

La relation de concertation désigne la relation bidirectionnelle qui s'établit entre l'agent d'éducation et l'agent scolaire lors des différentes étapes de mise en oeuvre du programme éducatif du lieu historique.

La relation curriculaire concerne l'adéquation totale, partielle ou nulle établie entre l'objet historique et l'objet scolaire, soit le programme d'études en vigueur dans les écoles. L'adéquation est entendue au sens d'une complémentarité entre ces objets. Cette relation est bidirectionnelle.

La relation d'origine (unidirectionnelle) désigne l'adéquation totale, partielle ou nulle établie entre le lieu historique aménagé (tel qu'il existe dans son état actuel) et ce qu'il était lorsque se sont déroulés les événements historiques évoqués.

La relation de coopération désigne la relation bidirectionnelle qui s'établit entre l'agent d'éducation du lieu historique aménagé et l'intervenant d'une autre organisation. Cette relation concerne la prestation de services éducatifs.

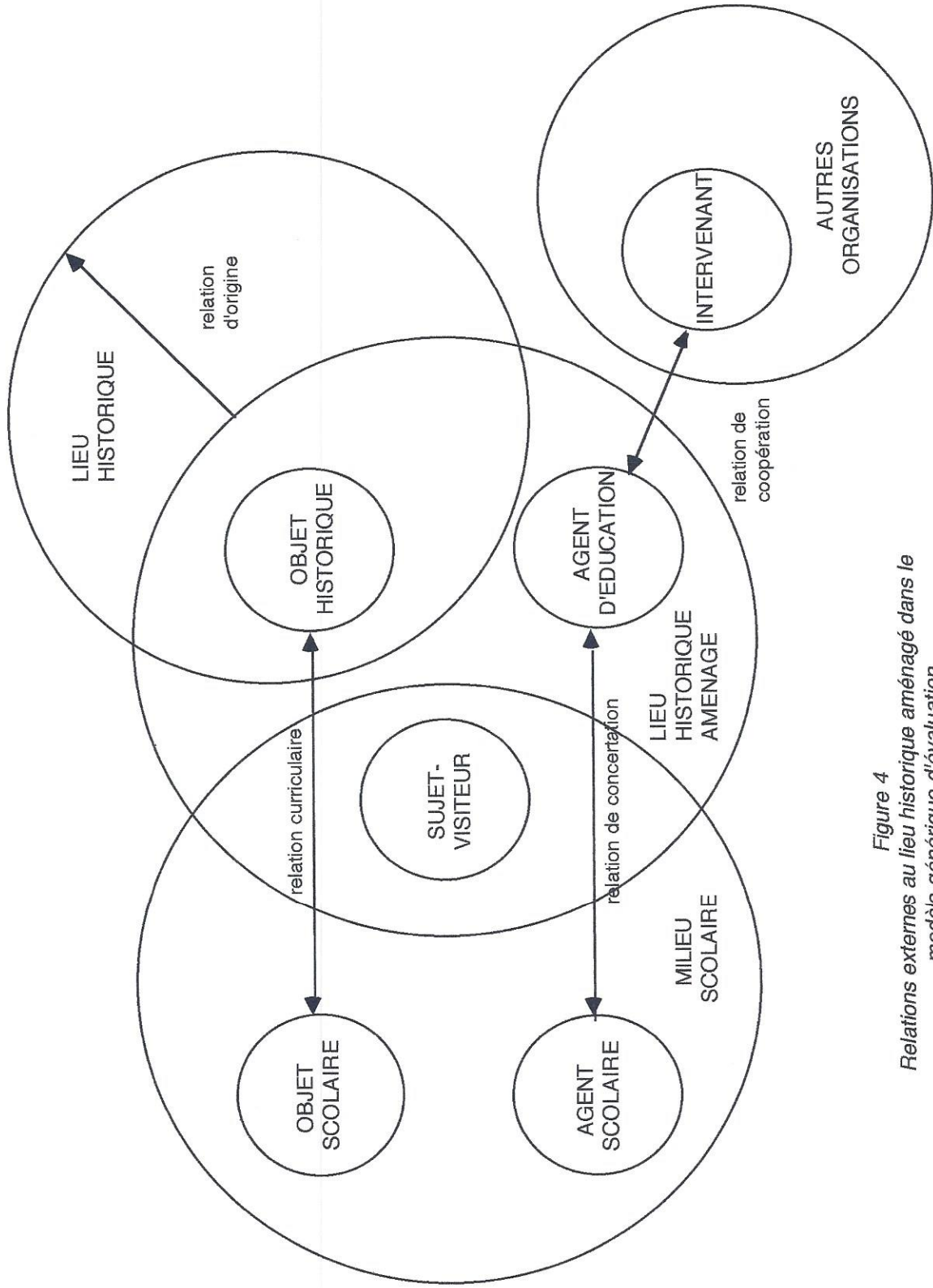


Figure 4  
 Relations externes au lieu historique aménagé dans le  
 modèle générique d'évaluation  
 des programmes éducatifs des lieux historiques

## **Conclusion**

Voilà en quelque sorte le modèle formel qui peut s'appliquer à tous les lieux historiques à la fois au plan de l'élaboration et de l'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques. De ce modèle théorique découle un modèle opérationnel d'évaluation qui sera présenté dans la prochaine partie du rapport final.

## CONCLUSION

Nous avons présenté, dans cette première partie du rapport final, la démarche théorique et méthodologique ayant mené à la conception du modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques nationaux. Les fondements théoriques ont été explicités. Les études menées au lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie ont été décrites. Du modèle théorique d'évaluation tel que présenté découle le modèle opérationnel d'évaluation, destinés aux équipes de direction des lieux historiques. Ce modèle, ainsi que les outils qui le composent, fera l'objet de la seconde partie du rapport final.

## BIBLIOGRAPHIE

- DESROSIERS, Rachel (1984) Des modèles d'apprentissage à la recherche et par la recherche dans la formation des enseignants", in M. Allard, et S. Dauphin (éds), L'apprentissage à la recherche ou par la recherche dans les programmes universitaires de sciences sociales et de formation des enseignants, Montréal: Université du Québec à Montréal, coll. Etudes du laboratoire de didactique des sciences humaines, pp. 128-135.
- LEGENDRE, Renald (1983) L'éducation totale, Montréal: Ville-Marie, 413 pages.
- LEGENDRE, Renald (1993) Dictionnaire actuel de l'éducation, Montréal-Paris: Guérin-Eska, 1500 pages.
- PARCS CANADA (1993) Programme d'évaluation des communications, cadre d'analyse, rédigé par Pierre Thibodeau, Service de la recherche socio-économique et du marketing, Région du Québec, 34 pages.